

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 394

présenté par
Mme Poussier-Winsback et M. Criaud

ARTICLE 31

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.